

Politique de retour et remboursement BMR & Agrizone

1. En cas de défectuosité du produit, la garantie du fabricant s'applique d'abord et avant tout ;
2. Aucun remboursement ni échange ne peut être réalisé sans la présentation de la facture originale ;
3. La marchandise est remboursable ou échangeable dans les 30 jours suivant la date de votre achat et retournée dans l'emballage original à l'état neuf ;
4. Nous nous réservons le droit de réclamer des frais de retour de 15 % du montant du remboursement ou de refuser le retour selon l'état de la marchandise et de son emballage. ;
5. Seuls les retours provenant d'un magasin Avantis Coopérative sont autorisés ;
6. Si vous avez cumulé des Points 360 de BMR lors de l'achat, au moment du remboursement, ces Points 360 BMR seront annulés selon la valeur des points en vigueur au jour de l'achat et la carte 360 BMR devra être présentée ;
7. Aucun retour ni remboursement ne sera accepté pour les commandes spéciales, comme convenu lors de l'achat ;
8. Le remboursement sera appliqué selon le mode de paiement d'origine ;
9. Toute marchandise reprise doit d'abord être inspectée selon la procédure établie. Le retour doit être préalablement autorisé par un responsable en magasin ;
10. Des frais de retour équivalant aux frais de transport sont applicables pour les retours sur la marchandise que Avantis Coopérative doit aller récupérer chez le client ;
11. Les retours de matériaux doivent se faire dans la cour matériaux et ceux de la quincaillerie à la caisse en magasin.

Aucun retour, remboursement ou échange sur les articles suivants :

- Les cartes-cadeaux BMR (non remboursables, non monnayables) ;
- Les produits chimiques (pesticides, chlore à piscine, solvants, etc.) ;
- Les peintures et teintures colorées ou ayant fait objet d'un mélange personnalisé ;
- Les produits en commandes spéciales ;
- Certains produits d'hygiène (bancs de toilettes, gants, masques) ;
- Les produits en liquidation ou en vente finale ;
- Les revues ou autres magazines ;
- Les produits ayant subi une modification (coupe, taille, sur mesure, etc.).

Politique de retour et remboursement Pronature

1. En cas de défectuosité du produit, la garantie du fabricant s'applique d'abord et avant tout ;
2. Aucun remboursement ni échange ne peut être réalisé sans la présentation de la facture originale ;
3. Dans les 30 jours suivant la date de votre achat et retournée dans l'emballage original à l'état neuf la marchandise peut être échangée contre d'autres produits ou contre un crédit applicable en magasin ;
4. Nous nous réservons le droit de réclamer des frais de retour de 15 % du montant du remboursement ou de refuser le retour selon l'état de la marchandise et de son emballage ;
5. Seuls les retours provenant d'un magasin Pronature Avantis Coopérative Rivière-du-Loup sont autorisés ;
6. Si des points ont été octroyés en lien avec le programme de Fidélité Pronature, ils seront retirés lors d'un remboursement ;
7. Aucun retour ni remboursement ne sera accepté pour les commandes spéciales, comme convenu lors de l'achat ;
8. Le remboursement sera appliqué selon le mode de paiement d'origine ;
9. Toute marchandise reprise doit d'abord être inspectée selon la procédure établie. Le retour doit être préalablement autorisé par un responsable en magasin ;
10. Des frais de retour équivalant aux frais de transport sont applicables pour les retours sur la marchandise que Avantis Coopérative doit aller récupérer chez le client.

Aucun retour, remboursement ou échange sur les articles suivants :

- Carte cadeau Pronature (non remboursable, non monnayable) ;
- Sous-vêtements, cuissards de vélo et maillots de bain ;
- Produits d'hygiène ;
- Chaussettes ;
- Appeaux ;
- Arcs et arbalètes ;
- Produits électroniques. (Caméras de chasse, tarières électriques sans fil, batteries en tout genre) ;
- Optique ;
- Boussoles ;
- Batteries ;
- Moteurs en tout genre ;
- Embarcations nautiques (kayaks et canots) ;
- Armes et munitions ;
- Télescopes ;
- Soie à moucher ;
- Les produits en commande spéciale ;
- Certains produits d'hygiène (banc de toilettes, gants, masque) ;
- Les produits en liquidation ou en vente finale ;
- Les revues ou autres magazines ;
- Les produits ayant subi une modification (coupe, taille, sur mesure, etc.) ;
- Appareils électroniques ;
- Logiciels ;
- Armes à air comprimé ;
- Poivre de Cayenne ;
- Couteaux ;
- Équipement d'escalade ;
- Combustible en tout genre ;
- Nourriture ;
- Livres.
- **Cette liste est sujette à changement.**